

Conseil d'école du 14 Mars 2023

Ecole maternelle Romain Rolland

Participants

Enseignants : Rama Hajjaj, directrice et enseignante classe 6, Henri Hourmat, enseignant classe 1, Nathalie Bombré, classe 2, Gaëlle Decaens, classe 3, Bilel Nagara, classe 4, Elise Lauvernay, classe 5, Sarah Savy, classe 7

Représentants de parents : Sophie Laubie, représentante des parents d'élèves API, Emilie Madigou, représentante des parents d'élèves API, Sémia Djemili, représentante des parents d'élèves API, Samia Dougat, représentante des parents d'élèves FCPE, Séverine Aaron, représentante de parents d'élèves FCPE

Gaëlle Giffard, conseillère municipale déléguée à la restauration scolaire

Nathalie Mangin, Déléguée départementale de l'Education nationale (DDEN)

Ordre du jour

- Sécurité/travaux
- Carte scolaire, prévision des effectifs pour 2023/2024
- Vie de l'école
- Questions diverses en rapport à l'ordre du jour

1. Sécurité et travaux

- Sécurité

Le 20 mars aura lieu le deuxième exercice incendie de l'année. Les enfants ne seront pas avertis, seuls les adultes le seront.

- Travaux

Pendant les vacances scolaires d'été 2023, des travaux sont prévus aux toilettes du 1er étage afin de trouver la cause des fuites régulières. Le carrelage sera cassé pour voir la plomberie (soit le problème sera réglé, soit ils iront vers de plus gros travaux).

Mme Mangin suggère de profiter de ces travaux pour étudier la pose de cloisons entre les toilettes et de portes afin de préserver l'intimité des enfants, comme pour les toilettes du RDC. La mairie prend note et indique que la tendance est de favoriser les toilettes mixtes et de supprimer les urinoirs, quand il y en a.

Des travaux sont également prévus pour le remplacement des vitrages et des boiseries (en bas).

Les enseignants remontent des dysfonctionnements concernant certaines fenêtres de la classe 1, du couloir du 1er étage et près du gymnase (fuites sur l'entourage des fenêtres et problèmes de fermeture des fenêtres). La mairie indique également que des travaux sont prévus cette année pour le carrelage et le portillon qui mène à la cantine.

La **création de nouveaux points d'eau manquants dans quatre classes** (1, 2, 3 et 5), demandée à de nombreuses reprises par l'équipe enseignante, ne sera pas pour cette année. La mairie indique que **cela fait partie de ce qui sera étudié pour l'été 2024**, dans le cadre du budget pluriannuel (budget indicatif inscrit dans le programme pluriannuel d'investissement, le budget voté en mars étant annuel). Un chiffrage sera fait pour des gros travaux en 2024. Mme Giffard indique que ça inclura le changement des vitrages des couloirs, des reprises de peinture, la réhabilitation de l'espace périscolaire, pour un gros coup de neuf sur l'école. L'équipe enseignante et Mme Mangin réitèrent la nécessité de points d'eau dans les classes en maternelle.

Pour les petits travaux, les ateliers de la mairie réalisent les travaux en fonction des urgences dans les différentes écoles. Mme Hajjaj a fait des demandes auprès de la mairie pour de la maintenance quotidienne et pas mal de travaux sont toujours en attente.

Parmi les petits travaux en attente :

- Fixation d'un tableau devant le bureau de la directrice (demande faite le 6 janvier et toujours en attente)
- Grosses jardinières en béton à retirer dans le jardin de l'école (non utilisées, si ce n'est par les chats du quartier qui viennent dedans)
- Installation d'un loquet en hauteur dans la classe 7 pour fermer la classe le mercredi pendant le centre de loisirs pour éviter les entrées dans la classe, si c'est réalisable (Mme Mangin réaffirme à cette occasion sa position contre le centre de loisirs du mercredi dans les mêmes locaux que les écoles, pour que le centre de loisirs soit dissocié de l'école. Les enseignants indiquent avoir constaté de leur côté des problèmes dans le respect des règles de cour).

Et sinon parmi les autres travaux à faire signalés à la mairie :

- Des doubles de clés de la grille entre les écoles maternelle et élémentaire avait été demandés et devaient être remis aux enseignants, selon les réponses reçues par Mme Mangin. Mais les enseignants ne les ont toujours pas. Ils en soulignent l'importance pour pouvoir évacuer l'école si nécessaire.
- La porte d'entrée devait être repeinte pendant les vacances scolaires de la Toussaint ou de Noël. Cela n'a visiblement pas été fait, pas de point fait en tout cas sur cette demande.
- Le local poubelle près du réfectoire devait être réhabilité. Questions pour savoir si cela a été fait.

Une visite devrait avoir lieu avec la mairie pour lister l'ensemble des travaux à effectuer (pas de visite récente dans l'école). Mme Mangin va essayer de prévoir une visite également, souhaitée par la directrice.

Il est par ailleurs signalé qu'il serait bien de faire des tableaux (avec date de la demande des travaux, et indiquant s'ils ont été effectué ou non et si oui à quelle date). Il existait avant un logiciel dédié pour enregistrer les demandes et faire le suivi. Il devrait être remis en fonctionnement. La directrice n'a pas forcément d'informations sur le passage des ateliers de la mairie. Mme Mangin indique qu'il faudrait refaire la demande pour avoir ce logiciel ou des tableaux récapitulatifs sur les demandes de travaux. Cela a été aussi signalé dans d'autres écoles.

2. Carte scolaire, prévision des effectifs pour 2023/2024

- Effectifs actuels de l'année scolaire 2022/23

- Classe 1, Henri Hourmat (Moyenne section) : 25 élèves
- Classe 2, Nathalie Bombré (Grande section) : 24 élèves
- Classe 3, Gaëlle Decaens (Petite/Moyenne section) : 26 élèves
- Classe 4, Bilel Nagara (Petite/Grande section) : 25 élèves
- Classe 5, Elise Lauvernay (Grande section) : 23 élèves
- Classe 6, Rama Hajjaj (Petite section) : 23 élèves
- Classe 7, Sarah Savy (Petite section) : 23 élèves

Soit un total de 167 élèves actuellement.

Prochainement, deux nouvelles inscriptions sont prévues avant la fin de l'année : un élève en PS qui arriverait en classe 6 et une élève de MS qui arriverait après les congés d'avril, peut-être en classe 3.

- Effectif prévisionnel de l'année scolaire 2023/24 à ce stade

- 49 élèves en Petite Section
- 61 élèves en Moyenne Section
- 47 élèves en Grande Section

Soit un total prévisionnel de 157 élèves à ce stade, selon les chiffres de la directrice (ce qui fait 32 places sur l'école actuellement). La mairie confirme avoir reçu depuis ce comptage déjà trois nouvelles inscriptions, soit un total prévisionnel de **160 élèves**. Les chiffres ne sont pas définitifs.

L'effectif sera plus précis d'ici fin juin, car il comprendra les retours des dérogations, les dernières inscriptions (jusqu'au 30 mars), les déménagements. La commission de dérogation aura lieu dans la première quinzaine de juin.

L'an dernier, c'était ce type de tendance également (prévision de 164 enfants à la même période). La mairie souligne qu'il y a une vigilance de la ville sur l'ensemble des écoles pour conserver les classes qui sont nécessaires, équilibrer, respecter la carte scolaire, essayer d'éviter les fermetures quand elles ne sont pas justifiées et avoir des effectifs qui permettent de bien travailler. S'il y a un besoin, il peut y avoir des mobilisations de l'ensemble de la communauté éducative si ça ne semble pas pertinent et justifié.

De plus, une étude a été lancée en vue d'une possible révision de la carte scolaire. Des travaux de modélisation sont en cours pour vérifier les impacts que pourraient avoir des changements de

délimitation. Mais en tout cas, il n'y aura pas de changement de la carte scolaire prévue pour la rentrée 2023.

3. Vie de l'école

- Coopérative

Le solde actuel est de 4.924€. Le premier appel de dons a permis une répartition de 17 euros par élève (coopérative de classes, enveloppe donnée aux enseignants de chaque classe afin de financer du matériel, des projets de classe ou des sorties).

Pour l'enveloppe collective de l'école, il n'y a pas de projets prévus et actés pour l'instant, mais les enseignants y réfléchissent et ont des pistes pour financer des projets pédagogiques. L'an dernier, cette enveloppe avait permis de financer du matériel et les sorties de fin d'année. Les comptes sont accessibles pour les représentants de parents.

- AESH

Actuellement, il y a deux AESH (Accompagnant d'élèves en situation de handicap) affectés à l'école afin d'encadrer les enfants notifiés par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), dont une qui a été affectée sur l'école pour 12 heures à la rentrée des vacances de février.

Cependant, il manque 24 heures non pourvues pour un élève et six heures pour un autre, malgré les actions des représentants des parents d'élèves, de la directrice et la mairie. **Trente heures restent donc non pourvues au total.** Les représentants de parents API ont fait à nouveau un courrier à ce sujet. Il leur a été répondu qu'il y aurait peut-être une possibilité pour qu'une nouvelle AESH soit affectée sur l'école, en raison du volume important d'heures non pourvues.

- Classes bleues (piscine)

Toutes les classes de Grande Section iront à la piscine municipale. Il s'agit d'un stage massé (intensif), avec une séance quotidienne pendant quatre semaines, d'environ 40/45 minutes. Le stage massé permet d'avoir progression rapide.

La classe 2 ayant déjà commencé la classe bleue, l'enseignante a pu faire un retour, qui est positif. Tous les enfants entrent dans l'eau. Plusieurs parents accompagnent cette année dans l'eau (après avoir passé un agrément organisé par la piscine), et leur présence est un plus également pour les enfants.

L'objectif est que les enfants soient à l'aise dans l'eau, puissent entrer et sortir de l'eau tout seuls. Pour cela, les maîtres-nageurs animent les sessions avec des exercices ludiques (exercices de respiration dans l'eau, mettre la tête sous l'eau, des exercices ludiques avec des planches qui flottent, monter dessus puis sur des tapis...).

Les stages massés, qui ont été expérimentés d'abord juste pour les CM2, ont été étendus ces dernières années à d'autres classes d'élémentaire et maintenant à la maternelle (pour la première année dans notre école). Si les parents peuvent emmener leurs enfants à la piscine avant les séances, c'est l'idéal pour qu'ils soient plus à l'aise dans l'eau.

Le trajet école/piscine se fait en car (les enfants prennent le car au bout de la rue).

La classe bleue se déroulera de la façon suivante :

- Classe 2 : 09/03 au 03/04 de 09h30 à 10h15
- Classe 5 : 04/04 au 15/05 à 08h55 dans l'eau
- Classe 4 (Grande Section uniquement, les Petites sections seront réparties dans les autres classes pendant ce temps) : 16/05 au 13/06 à 10H20 dans l'eau

- Sorties

Toutes les classes ont eu une sortie de proximité, au théâtre du Garde-Chasse, début février.

En ce qui concerne les autres sorties et sorties de fin d'année, la mairie met des cars à disposition. Un délai de quatre à six semaines est à prévoir afin de les réserver (la mairie a un marché avec la RATP pour les cars). Les sorties pour les périodes actuelles et de fin d'année sont en cours d'étude par les enseignants. Toutes les classes feront des sorties.

Une sortie est prévue pour la classe 3 le 22 mai à la Philharmonie de Paris (atelier éveil musical).

- Scolarité et carnets de progrès

Un premier temps d'échange a été proposé courant février aux parents pour échanger avec les enseignants sur les progrès et acquis de leurs enfants, sauf pour les classes 4 et 3. L'enseignant de la classe 4 reviendra vers les parents afin de fixer un temps d'échange. Il aura lieu courant mars pour la classe 3.

Un nouveau temps d'échange individuel et de remise des carnets de progrès sera prévu en juin pour l'ensemble des classes.

- Fête de fin d'année

La fête de l'école aura lieu le vendredi 23 juin de 18h à 20h, avec le périscolaire. La directrice indique que les modalités seront les mêmes que l'année dernière : gestion des animations des stands de kermesse par les parents et gestion de la buvette par les enseignants. Le périscolaire devrait faire une exposition comme l'an dernier.

La mairie peut prêter sono, tables et chaises. L'an dernier, des jeux en bois avaient été loués par les représentants de parents à une association. Les représentants de parents demandent si la

coopérative générale pourra participer aux frais. La directrice est d'accord. Les représentants de parents échangeront à nouveau avec elle sur les coûts.

Une chorale est prévue par la classe 1 lors de la fête de la musique.

- Lien Grande Section/CP

Le 24/03, les élèves de la classe 2 et les élèves d'une classe de CP se réuniront en élémentaire pour prendre un goûter « tea time » sur le thème de l'Angleterre, car ces classes travaillent sur ce thème. Il est prévu gâteaux, petits films, projections de photos de Londres.

De plus, des échanges se feront certainement en demi-classe entre CP et Grandes Section par demi-journées sur deux jours comme l'an dernier (demi-classe de CP qui vient lire des livres en GS, GS qui vont dans une classe de CP). Les enseignants n'ont pas encore eu de réunion à ce sujet.

Les Grandes sections iront aussi déjeuner au self et prendre le goûter à la cantine de l'école élémentaire Romain Rolland.

A Waldeck Rousseau, les enfants avaient été conviés l'an dernier à découvrir leurs futures classes avec leurs parents. Pas d'informations à ce stade sur ce qui sera possible cette année.

4. Questions diverses

- Les représentants des parents d'élèves de la FCPE demandent à la mairie de mettre en place un service minimum en temps de grève. La mairie ne le fait pas à ce stade. La directrice indique qu'ils auront une réponse de la mairie sur ce point.

- En ce qui concerne la visite de l'école pour les futurs Petites Section, les représentants des parents d'élèves API demandent s'il est possible d'afficher l'information sur la grille de l'école afin que tout le monde ait l'information, pour améliorer la communication.

- Sur la communication globale, les représentants de parents soulignent qu'un certain nombre de parents ne reçoivent pas les mails de la directrice. La directrice indique effectivement qu'il y a des dysfonctionnements avec les envois de mail via le portail de direction, et n'a pas trouvé à ce stade comment régler ces difficultés. Du coup, elle a demandé aux enseignants de poser la question dans leur classe et de faire un listing des parents qui ne reçoivent pas les mails. Elle va faire une mailing liste annexe pour les parents ne recevant pas ses emails.

Toutefois, elle indique que le format de communication privilégié reste le cahier de liaison, car certains parents n'ont par exemple pas d'adresse mail.

Le prochain conseil d'école est fixé le 19/06.